



# Agences d'intérim et PSA les arnaqueurs !

Le 14 décembre 2016

**Lundi, à la réception des fiches de paie de novembre, des intérimaires se sont rendu compte que le compte n'y était pas.**

En discutant avec les embauchés et des militants CGT, des intérimaires en particulier de l'agence Adecco ont compris qu'ils n'avaient pas touchés la prime du 13<sup>ème</sup> mois. Certains ont téléphoné, d'autres sont allés directement à l'agence d'intérim pour demander pourquoi les collègues de Manpower avaient touché une partie du 13<sup>ème</sup> mois et eux rien.

**Adecco pris en faute a rapidement envoyé un SMS pour annoncer qu'un chèque rectificatif sera envoyé d'ici la fin de la semaine.**

**Il y en a marre des soi-disant erreurs à répétition !  
Ce n'est pas des erreurs, c'est du vol !  
Et ça continue avec les heures supplémentaires !**

## **Paiement du treizième mois : comment ça marche ?**

La loi impose que les intérimaires doivent toucher les mêmes primes que les CDI.

Chez PSA, les embauchés touchent la prime du 13<sup>ème</sup> en deux versement : en juin et en novembre.

Pour un intérimaire, c'est pareil : versement sur la paye de juin et de novembre en fonction du temps travaillé.

## **Chômage : les intérimaires pénalisés !**

**La CGT revendique le paiement à 100% des jours chômés pour tous les salariés mais pour les intérimaires, PSA ne veut pas payer les jours de chômage à la fin du moi.**

En Octobre, nous avons chômé au total 7 jours : le lundi 3 octobre et la semaine du 24 au 30 octobre et le lundi 31 octobre.

Au-delà de 2 jours chômés par mois, une avance de 56€ net doit être réalisée par jour chômé supplémentaire.

**Pour octobre** : 2 jours n'ont pas été payés et 5 x 56 euros d'acompte ont dû être versés.

**En fin de contrat**, un bilan est effectué. Si le compteur est en négatif, PSA doit payer tous les jours de chômage. Si le compteur est positif, PSA doit payer toutes les heures supplémentaires effectuées.

## **Jours fériés**

Les jours chômés des mardi 1er et vendredi 11 novembre doivent être payés pour tous les intérimaires sans aucune condition.

**La CGT revendique l'embauche de tous les intérimaires comme le demandent les CDI de MC Syncro en grève depuis lundi !**

**A travail égal, salaire égal !**